

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **12 janvier 2016** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault  
Siège #2 - Nelson Lacroix  
Siège #4 - Gaston Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #3 - France Thibodeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01**  
**01**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 03.01 - Séance ordinaire du 7 décembre 2015**
  - 03.02 - Séance extraordinaire du 17 décembre 2015**
- 04 - LÉGISLATION**

- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
  - 05.01** - Acceptation des comptes
  - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
  - 05.03** - Adoption des journaux
  - 05.04** - Demande de don - Tournoi de golf "Coup de coeur"
  - 05.05** - Augmentation de salaires 2016
  - 05.06** - Renouvellement cotisation 2016 - ADMQ
  - 05.07** - État des personnes endettées envers la municipalité
  - 05.08** - Enlèvement de l'inscription des intérêts - matricule 4182-65-1032
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
  - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
  - 06.02** - Remerciements aux pompiers
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
  - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
  - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
  - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
  - 10.02** - Développement du projet d'hébergement - Bâtiment multi-services
  - 10.03** - Projet Lac Leverrier
  - 10.04** - Programme Réno-Régions
- 11 - TOURISME**
  - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
  - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
  - 12.03** - PRÉCA
  - 12.04** - Demande Emploi d'été Canada
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
  - 14.01** - Achat du module pour paiement des fournisseurs - CIB
  - 14.02** - Souper des bénévoles
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **03.01 - Séance ordinaire du 7 décembre 2015**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
03**

### **03.02 - Séance extraordinaire du 17 décembre 2015**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **04 - LÉGISLATION**

### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2016-01  
04**

#### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Sylvain Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 12 962,41 \$ au 31 décembre 2015 (pour présentation puisqu'une résolution avait été adoptée en décembre pour le paiement des comptes au 31 décembre 2015);
- 31 810,98 \$ janvier 2016.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Karine Godbout et Sylvain Chabot. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
05**

#### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

- que les comptes du mois de décembre 2015, au montant total de 46 292.85 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	17 237.69 \$
• Salaires nets versés	24 449.73 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 605.43 \$</u>
• Total	46 292.85 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
06**

### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # EJ-11-51 AU # EJ-11-53 : conciliation bancaire novembre 2015.

Journal général # EJ-12-54 AU # EJ-12-57 : conciliation bancaire décembre 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **05.04 - Demande de don - Tournoi de golf "Coup de coeur"**

Les élus laissent porter cette demande.

**2016-01  
07**

### **05.05 - Augmentation de salaires 2016**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'augmenter les salaires de 2,5 % et ce, rétroactivement au 1er janvier 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
08**

### **05.06 - Renouvellement cotisation 2016 - ADMQ**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Patrice Thériault et résolu de renouveler notre adhésion 2016 à l'ADMQ au montant de 790,69 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
09**

### **05.07 - État des personnes endettées envers la municipalité**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'approuver l'état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dues, fourni par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en vertu de l'article 1022 du Code municipal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à donner tout extrait ou l'état au complet au bureau de la Municipalité Régionale de Comté, advenant le cas où la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud ferait parvenir les comptes de taxes scolaires dus pour vente au conseil de comté.

Il est également résolu de transmettre une lettre aux contribuables ayant de l'arrérage de 2014 et avant, afin que le solde dû soit acquitté avant le 28 février 2016 et pour tous les autres ayant un montant dans l'année courante afin d'acquitter le solde avant le 30 juin 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-01  
10**

### **05.08 - Enlèvement de l'inscription des intérêts - matricule 4182-65-1032**

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser l'annulation des intérêts dans le dossier portant le matricule # 4182-65-1032 puisqu'il y a eu erreur dans les changements d'adresse suite à une séparation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

### **06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Le directeur incendie est absent mais il a mentionné que l'inventaire des équipements incendie se retrouvant dans les bâtiments et/ou véhicules sera fait afin de clarifier les montants assurables avec Promutuel L'Islet.

### **06.02 - Remerciements aux pompiers**

La directrice générale Magguy Mathault fait la lecture de la carte de remerciements pour nos pompiers suite à l'incendie survenu chez monsieur Marien Bourgault et madame France Leblanc. Cette pensée positive est très appréciée.

## **07 - RÉSEAU ROUTIER**

### **07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Cette dernière a fait mention que le 25 décembre, elle a contacté le directeur des travaux publics Normand Caron puisque le 7e Rang Est était vraiment glacé. La situation a été régularisée par la suite.

## **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant**

Une rencontre se tiendra la semaine prochaine. Le maire René Laverdière mentionne qu'une rencontre se tiendra en novembre prochain à l'Islet au coût de 199 \$ et que notre présence sera importante. Madame Céline Avoine, mairesse de Sainte-Perpétue en discutera lors de la rencontre de la semaine prochaine.

## **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Absente.

### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant**

La Fête de Noël s'est très bien déroulée, 57 inscriptions au total. La journée a été appréciée de tous.

## **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant**

Une convocation a été reçue pour le 18 ou 19 janvier prochain de la Commission des Transports afin de discuter du permis de taxi.

### **10.02 - Développement du projet d'hébergement - Bâtiment multi-services**

Le CA de La Relance, coop de solidarité rencontreront monsieur Doris Labrie du CLD L'Islet afin de discuter du dossier d'hébergement.

2016-01  
11

### **10.03 - Appui à l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) en lien avec une demande de financement auprès de la Fondation Hydro-Québec pour la mise en valeur du marais Leverrier par l'aménagement d'une tour d'observation**

CONSIDÉRANT QUE l'OBVFSJ a déposé le projet détaillé suivant :

**Intention :** Conseil municipal de Saint-Adalbert

L'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean est l'entité responsable de la gestion intégrée de l'eau dans la portion Québécoise du bassin versant du fleuve Saint-Jean, qui inclut entièrement la municipalité de Saint-Adalbert. Dans le cadre de son mandat, l'OBVFSJ propose que soit aménagé un sentier pédestre et d'une tour d'observation en bordure de l'aire protégée du marais Leverrier. Ce projet fera l'objet

d'une demande de financement de 60 000\$ (80%) auprès de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

### **Besoin :**

Le marais Leverrier est une **aire protégée** en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* et désignée comme **habitat du rat musqué** en vertu du règlement sur les habitats fauniques. Il s'agit d'un milieu exceptionnel abritant une large variété d'espèces fauniques et floristiques. Canards Illimités Canada y a réalisé des travaux en 1989 afin de favoriser son utilisation par la faune ailée, notamment la sauvagine.

Bien que quelques routes passent à proximité de ce joyau naturel, aucune ne se rend assez proche pour permettre d'en apprécier le panorama. Le seul moyen actuel d'y accéder consiste à emprunter un chemin privé. Son inaccessibilité explique que de nombreuses personnes ignorent l'existence de ce milieu humide naturel d'envergure pour la région, alors qu'il est localisé à seulement 6 kms d'un lieu de forte fréquentation récréotouristique, le parc des Appalaches dans la MRC de Montmagny.

En rendant ce site exceptionnel accessible, et en y aménageant une tour d'observation, nous voulons offrir au public un accès privilégié au marais Leverrier pour l'observation ornithologique et la contemplation du paysage. Le projet vise aussi à éduquer la population sur la richesse du milieu et offrir une occasion unique dans la région de découvrir le patrimoine naturel par un contact visuel panoramique.

### **En quoi consiste le projet :**

Le projet consiste à aménager un sentier pédestre de 300 mètres environ en territoire publique et une tour d'observation (structure bois et métal) offrant une vue panoramique sur le marais Léverrier, juste en bordure de l'aire protégée.

Cette tour sera pourvue d'un système d'interprétation numérique, accessible via un code QR, portant sur la richesse et l'importance de ce joyau naturel. Installé sur un petit panneau, ce code lisible par un téléphone portable permettra d'orienter les usagers vers un lien internet offrant un survol aérien du marais et de l'information pertinente sur ces caractéristiques.

### **Engagement municipal :**

L'OBVFSJ propose à la municipalité de Saint-Adalbert de choisir parmi les choix suivants une ou plusieurs actions afin de montrer son soutien et son intérêt pour le projet de mise en valeur du marais Léverrier :

#### **Apporter une contribution financière en espèces de :**

- 1000\$ (Montant de 1 000 \$ retenu par le conseil municipal)
- 2000\$
- 3000\$
- \_\_\_\_\_\$

\_\_\_\_ **Aménager une aire de stationnement** à l'entrée du sentier pédestre et de l'accès pour la tour au bord du 6<sup>e</sup> rang ouest, pour 5

voitures

— **Aménager le sentier pédestre de 300 mètres** (largeur de 1 mètre)

#### **X Entretien le sentier pédestre**

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité d'appuyer l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean pour sa demande de financement auprès de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et de contribuer au projet comme décrit dans la présente résolution.

#### **10.04 - Programme Réno-Régions**

Le maire René Laverdière mentionne que le nouveau programme Réno-Régions représente seulement un budget de 32 000 \$ pour l'ensemble de la MRC de l'Islet alors que le programme Réno-Villages représentait un budget de 160 000 \$.

#### **11 - TOURISME**

##### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Absente.

#### **12 - LOISIRS ET CULTURE**

##### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant**

Nous avons eu quelques problèmes au cours du dernier mois mais ceux-ci devraient être réglés puisque ce dernier a rencontré les personnes concernées.

##### **12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant**

La patinoire est ouverte depuis quelques semaines. Cependant, avec les vents des derniers jours, des bandes ont été arrachées avec le filet. Le comité des loisirs voit présentement au remplacement du filet pour un ajouré puisque le vent ne passe pas dans ce dernier. En fait, il s'agit d'une toile et non d'un filet actuellement et ça ne convient pas vraiment au besoin. Le coût serait absorbé par les loisirs.

Nous avons besoin de 2 stabilisateurs pour enfant.

##### **12.03 - PRÉCA**

Le maire René Laverdière explique le projet PRÉCA et mentionne que la documentation sera transmise à chacun des élus.

##### **12.04 - Demande Emploi d'été Canada**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Karine Godbout et résolu de faire une demande dans Emploi d'été Canada pour les postes suivants :

2 moniteurs (trices) pour le terrain de jeux;

1 manoeuvre pour des travaux sur les infrastructures et équipements de loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **14 - VARIA**

2016-01  
13

#### **14.01 - Achat du module pour paiement des fournisseurs - CIB**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'acquérir le module pour le paiement des fournisseurs par internet au coût de 250 \$ avec CIB.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **14.02 - Souper des bénévoles**

La soirée des bénévoles se tiendra le 20 février prochain et nous demanderons au restaurant s'il est possible d'avoir un buffet italien avec le service compris.

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Fermeture à 20.55 hrs

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.